

## Modalités d'inscriptions pour le périscolaire de l'Hopital du Grosbois, d'Etalans et les mercredis :

Suite aux importantes difficultés de recrutement rencontrées tout particulièrement ces derniers mois. Et de fait, nos difficultés à répondre à toutes les demandes d'inscriptions. Il a été décidé pour plus d'équité, de maintenir la mise en place d'un roulement sur les priorités d'inscription entre les familles pour Etalans et de l'instaurer pour les familles de l'Hopital du Grosbois.

De fait, **TOUTES** les familles fréquentant le périscolaire d'Etalans ou de l'Hopital du Grosbois sont concernées.

### Comment cela fonctionne :

Par périscolaire, l'ensemble des familles sera réparti en trois groupes. Vous pourrez consulter très prochainement la composition détaillée de chaque groupe sur [notre site](#).

Par période de quinzaine, le niveau de priorité d'inscription évoluera d'une famille à l'autre, selon trois niveaux de priorité :

**Niveau 1** : période pendant laquelle la probabilité d'acceptation est très forte

**Niveau 2** : période pendant laquelle la probabilité d'acceptation est forte. Il est possible que les demandes soient partiellement acceptées.

**Niveau 3** : période pendant laquelle la probabilité d'acceptation est modérée. Il est possible que les demandes soient partiellement acceptées.

### Exemple pour la première partie de l'année :

Période	Groupe 1	Groupe 2	Groupe 3
<b>Quinzaine du 26/09 au 07/10</b>	Inscriptions les 05 et 06/09	Inscriptions les 07 et 08/09	Inscriptions les 09 et 10/09
<b>Quinzaine du 10/10 au 21/10</b>	Inscriptions les 23 et 24/09	Inscriptions les 19 et 20/09	Inscriptions les 21 et 22/09
<b>Quinzaine du 07/11 au 18/11</b>	Inscriptions les 19/10 et 20/10	Inscriptions les 21/10 et 22/10	Inscriptions les 17/10 et 18/10
<b>Quinzaine du 21/11 au 02/12</b>	Inscriptions les 31/10 et 01/11	Inscriptions les 02/11 et 03/11	Inscriptions les 04/11 et 05/11
<b>Quinzaine du 05/12 au 16/12</b>	Inscriptions les 18/11 et 19/05	Inscriptions les 14/11 et 15/11	Inscriptions les 16/11 et 17/11

Nous sommes conscients que ces modalités d'inscription nécessitent une certaine organisation de votre part. Cependant ce fonctionnement vous assure que vos enfants sont accueillis dans le respect de la réglementation en vigueur.

Nous vous demandons de respecter de manière **RIGOUREUSE** les différents calendriers. Si tel ne devait être le cas, toutes vos demandes d'inscriptions seront automatiquement refusées.

Nous vous rappelons également que les demandes d'inscriptions/annulations/modifications se font **via le portail famille**, 48h à l'avance au plus tard (en jours ouvrés). Toutes demandes hors délais non justifiées par un certificat seront facturées.

### Quand et comment inscrire mon enfant :

Afin de pouvoir s'inscrire pour la rentrée 2022-2023, le dossier de votre enfant doit être complet, nous vous invitons à le faire dès que possible.

Pour cela :

- Vous devez vous connecter à votre Portail Familles avec les identifiants et mot de passe qui vous a été transmis. Attention de bien vous connecter à cette adresse :  
<https://laclefverte.portail-defi.net/>
- Mettre à jour vos données dans les différents onglets :
  - Dans la partie Mon compte, contrôler les éléments des fiches adultes : ce sont des éléments importants qui permettent de vous contacter en cas de besoin mais aussi d'avoir les éléments afin de procéder à la facturation de fin de mois.  

  - Dans la partie Mon compte, vous devez aller contrôler les éléments des fiches enfants. 3 onglets doivent être dûment remplis : la fiche d'informations, les personnes autorisées ou non à récupérer l'enfant, et la fiche médicale **ENTIEREMENT**.  
C'est ce qui va nous permettre la bonne prise en charge de vos enfants.  

  - Dans la partie Mes alertes, fournir les documents obligatoires. Vous trouverez l'attestation de validation dossier administratif dans l'onglet accueil/consulter mes documents (à gauche)/dossier administratif Accueil de loisirs 2022/2023  

  - Dans la partie Mon compte, Transmettre des documents, vous pouvez fournir tous autres documents que vous jugez utile



**Transmettre des documents**

Le site vous permet de communiquer des documents afin de compléter votre dossier. N'oubliez pas de joindre l'attestation de votre enfant par un certificat médical.

Après réception et validation, nous vous envoyons un mail de confirmation.

**Envoyer un document**

Fichier demandé : pas créé yet, vous êtes  
Taille max : 10 Mo

Documents

Je soumets ce formulaire, j'accepte que les documents envoyés soient exploités par ma structure.

Vous pouvez consulter notre politique de confidentialité depuis la page "Politique des données".

La saisie précise des informations / recommandations / précautions à prendre / conduite à tenir pour les éventuelles situations particulières telles que les allergies, les PAI, les difficultés de santé, les allergies alimentaires, un éventuel handicap, le fait que l'enfant puisse rentrer seul, les avis de jugement ou tout autre information utile concernant l'enfant est très importante. **Merci de remplir dûment ces informations.**

**Important : Pour la rentrée de septembre 2023, les inscriptions sont ouvertes à tous sans tenir compte des groupes et du calendrier jusqu'au 23 septembre, les modalités énoncées ci-dessus seront effectives pour les inscriptions à partir du 26 septembre. Cela nous permettra d'organiser au mieux les différents groupes.**